



**Vous vous dites catholique de Tradition, opposé  
aux nouveautés, et cherchez à ramener la  
Tradition à Rome ?  
Mgr Lefebvre est votre exemple**

Est-ce que Mgr Lefebvre croyait qu'il est impossible qu'un prétendant à la papauté ne soit pas pape ?

Mgr Lefebvre, Sermon ; 1986 : « **Nous nous trouvons devant un dilemme grave qui, je crois, n'a jamais existé dans l'Église : celui qui est assis sur le Siège de Pierre participe à des cultes de faux dieux.** Quelle conclusion devons-nous tirer peut-être dans quelques mois, devant ces actes répétés de communication avec les faux cultes ? Je ne sais pas. Je me le demande. Mais **il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape.** » [1]

Il le dit lui-même. Il dit que c'est possible qu'un prétendant à la papauté ne soit pas le pape. Cette possibilité est-elle un fait depuis Vatican II ? Mgr Lefebvre avait-il tort de dire 'Je ne sais pas' ? Le document que vous tenez entre les mains donne les réponses. Il devrait changer votre conception de l'Église catholique. Mais d'abord, à quoi sert un pape ? Les informations qui suivent sont référencées et consultables.

## Rôle clé de la Papauté

C'est un fait de l'histoire, de l'écriture et de la tradition que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé son Eglise universelle (l'Eglise catholique) sur St Pierre.

Matthieu 16:18-19 - « Aussi moi je te dis que **tu es Pierre**, et **sur cette pierre je bâtirai mon Eglise**, et **les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle**. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux... »

Notre-Seigneur a fait de St Pierre le premier pape, lui a confié Son troupeau entier, et lui a donné l'autorité suprême dans l'Eglise universelle du Christ. Avec l'autorité suprême que Notre-Seigneur Jésus-Christ a conférée à St Pierre et ses successeurs, les papes, vient ce qui s'appelle **L'infaillibilité papale**. L'infaillibilité papale est inséparable de la suprématie papale - il est insensé que le Christ désigne St Pierre comme tête de Son Eglise (comme l'a clairement fait le Christ) si St Pierre ou ses successeurs, les papes, pouvaient errer **en exerçant cette autorité suprême pour enseigner sur un point de Foi**.

L'infaillibilité papale ne signifie pas qu'un pape ne peut pas du tout faire une erreur et elle ne signifie pas qu'un pape ne peut pas perdre son âme et être damné en Enfer pour péché grave. Elle signifie que les successeurs de St Pierre (les papes de l'Eglise catholique) ne peuvent pas commettre d'erreur **quand ils enseignent de façon autoritaire sur un point de foi ou de morale qui doit être cru et gardé par l'Eglise entière du Christ**. On trouve la promesse de la Foi indéfectible conférée par le Christ à St Pierre et ses successeurs dans Luc, chapitre 22.

Luc 22:31-32 « Le Seigneur dit encore : Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés pour vous cribler, comme le froment ; **Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point**; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères. »

Satan désirait passer au crible tous les Apôtres (pluriel) comme le froment, mais Jésus a prié pour Simon Pierre (singulier), afin que sa **foi ne défaille pas**. Jésus dit que St Pierre et ses successeurs (les papes de l'Eglise catholique) ont une foi indéfectible quand ils enseignent avec autorité un point de foi ou de morale qui doit être cru et tenu par l'Eglise entière du Christ.

Le mot 'infaillible' signifie 'qui ne peut pas défaillir' ou 'certain, assuré'. Par conséquent, le terme même de *l'infaillibilité papale* vient directement de la promesse du Christ faite à St Pierre (et ses successeurs) dans Luc 22, à savoir que Pierre a une Foi qui ne défaille pas, indéfectible. Même si cette vérité était crue depuis le commencement de l'Eglise, elle fut spécifiquement définie comme un dogme au Premier Concile du Vatican en 1870.

Même si cette vérité était crue depuis le commencement de l'Eglise, elle fut spécifiquement définie comme un dogme au Premier Concile du Vatican en 1870.

*Concile Vatican I ; 1870, ex cathedra* : « **CE CHARISME DE VÉRITÉ ET DE FOI À JAMAIS INDÉFACTIBLE A ÉTÉ ACCORDÉ PAR DIEU À PIERRE ET À SES SUCCESSEURS EN CETTE CHAIRE** ... ils savaient parfaitement que ce siège de Pierre demeurerait **pur de toute erreur**, aux termes de la promesse divine de Notre Seigneur et Sauveur au chef de ses disciples : **'J'ai prié pour toi, pour que ta foi ne défaille pas'** [Luc 22 :32]... » [2]

Mais comment sait-on quand un pape exerce sa Foi indéfectible pour enseigner infailliblement depuis la Chaire de St Pierre ? C'est par le langage que le pape utilise ou la manière dont le pape enseigne. (*Concile Vatican I ; 1870, Sess. 4, chap. 4*). **Quand un pape enseigne depuis la Chaire de Pierre, tel que défini par le concile Vatican 1, il ne peut pas avoir tort**. S'il pouvait avoir tort, alors l'Eglise du Christ pourrait être officiellement dans l'erreur, et la promesse du Christ à St Pierre et son Eglise défailirait (ce qui est impossible). Ce qui est enseigné depuis la Chaire de Pierre par les papes de l'Eglise catholique est l'enseignement de Jésus-Christ Lui-même. Rejeter ce qui est enseigné par les papes depuis la Chaire de Pierre, c'est mépriser **Jésus-Christ Lui-même**.

Les vérités de foi proclamées par les papes parlant infailliblement depuis la Chaire de Pierre s'appellent des dogmes. Les dogmes composent ce qui s'appelle le dépôt de la Foi. Et le dépôt de la Foi s'est achevé à la mort du dernier apôtre. Quand un pape définit un dogme depuis la Chaire de Pierre, il ne **fabrique pas** la vérité du dogme ; mais proclame ce qui est déjà vrai, ce qui a **déjà été révélé par le Christ et transmis aux apôtres**. Les dogmes, de ce fait, ne peuvent pas être modifiés. Puisque c'est l'enseignement de Jésus-Christ, on n'est pas autorisé à contester ce dogme ou à le remettre en question ; on doit simplement l'accepter. Peu importe si on n'aime pas ce dogme, qu'on ne le comprend pas, ou qu'on ne *trouve pas de justice dans ce dogme*. Si on ne l'accepte pas en tant que vérité infaillible, alors on n'accepte pas Jésus-Christ ; parce que le dogme nous vient de Jésus-Christ.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 1896 : « ... **celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi**, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine vérité et le *motif propre de foi*. » [3]

Il n'y a qu'une seule façon de croire au dogme : tel que la Sainte Mère l'Eglise l'a présenté une fois pour toutes.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Sess. 3, chap. 4, sur la Foi ; 1870, *ex cathedra* : « **En conséquence, le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que notre Mère la sainte Eglise a présenté une fois pour toutes et jamais il n'est loisible de s'en écarter sous le prétexte ou au nom d'une compréhension plus poussée.** » [4]

Cette définition du Premier Concile du Vatican est de grande importance pour la pureté dogmatique, parce que la principale manière dont le Diable tente de corrompre les doctrines du Christ, est de pousser les hommes à s'écarter (s'éloigner) des dogmes de l'Eglise *tels qu'ils furent présentés une fois pour toutes*. Il n'y a pas de signification d'un dogme autre que ce que les **mots eux-mêmes énoncent et déclarent** ; ainsi le Diable essaye de pousser les hommes à 'comprendre' et 'interpréter' ces mots d'une manière qui est différente de la façon dont la Sainte Mère l'Eglise les a présentés.

Ceux qui disent le contraire sont des hérétiques modernistes condamnés. Lisez *Lamentabile* du pape St Pie X, aux numéros 22 et 54.

En adhérant exactement à ce que le dogme 'a présenté une fois pour toutes' (Vatican I), on ne s'engage pas dans de l' 'interprétation privée' protestante, mais on est au contraire fidèle à la vérité infaillible du Christ et à la manière directement infaillible de la connaître (les définitions dogmatiques de l'Eglise). Si on ne peut pas suivre ce que dit la déclaration dogmatique, alors le Christ nous aurait juste dit *de toujours suivre ceux avec le savoir ou l'autorité* ; Il n'aurait jamais institué un Magistère infaillible exercé par les papes, qui peut clarifier des questions une fois pour toutes sans aucune possibilité d'erreur et peu importe celui qui est pour ou contre la définition.

Comme défini au Concile Vatican 1, en plus des proclamations des papes faites depuis la Chaire de Pierre – les *ex cathedra* -, un catholique doit aussi croire ce qui est enseigné comme divinement révélé par l'Eglise catholique dans son Magistère Ordinaire et Universel (Magistère = autorité enseignante de l'Eglise).

Pape Pie IX, *Vatican I*, Sess. 3, chap. 3, *ex cathedra* : « Ajoutons qu'on doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu, écrite ou transmise par la Tradition, et que l'Eglise propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel. » [5]

Les enseignements des papes qui font partie du Magistère Ordinaire et Universel, réitèrent l'enseignement universel de la Chaire de St Pierre sur le dogme catholique, et sont par conséquent infaillibles. Si quelque chose est un enseignement du Magistère Ordinaire et Universel, ça doit être tenu de foi divine et catholique. C'est un dogme. Un catholique ne peut pas rejeter cet enseignement.

Comprenez-bien que l'enseignement du Magistère Ordinaire et Universel ne peut jamais contredire l'enseignement de la Chaire de Pierre (les définitions dogmatiques –les *ex-cathedra*), puisque les deux sont infaillibles. Le Magistère Ordinaire et Universel n'a donc pas besoin d'être pris en compte quand un dogme a été défini depuis la Chaire de Pierre.

Alors, faites attention à ces hérétiques qui tentent de trouver des moyens pour nier un enseignement dogmatique de l'Eglise, en disant que des déclarations faillibles et non-magistérielles contredisant un dogme font partie du 'Magistère ordinaire et universel' ; alors que ce n'est pas le cas. Si quelqu'un vous accuse par la suite de ne pas croire que les enseignements du Magistère Ordinaire et Universel sont des dogmes, parce que vous croyez à ce qui vient d'être dit, ce n'est qu'un menteur.

## Un Pape ne peut pas être hérétique

De vrais papes peuvent faire des erreurs dans leur capacité faillible sur des sujets pouvant toucher des sujets dogmatiques, sans être des hérétiques. Mais ce fait n'excuse pas du tout ceux qui cherchent à vous dire que les antipapes Vatican II, lesquels ont ouvertement prononcé quantité d'hérésies, seraient de vrais papes. Non, ces antipapes ont largement tenu des propos hérétiques avec un ton solennel, qui aurait engagé leur infaillibilité s'ils avaient été de vrais papes. En vérité, ce n'étaient pas de vrais papes. L'hérésie est le déni ou le doute obstiné chez une personne baptisée d'un article divin et de Foi catholique. En d'autres termes, une personne baptisée qui nie délibérément un enseignement autoritaire de l'Eglise catholique **est un hérétique**. Les faits que vous venez de lire prouvent que tous les antipapes depuis Jean XXIII étaient des hérétiques manifestes. L'Eglise catholique enseigne que si un pape devenait hérétique il perdrait automatiquement sa fonction et cesserait d'être le pape. C'est l'enseignement de tous les docteurs et pères de l'Eglise qui ont abordé la question. Cet enseignement est enraciné dans le dogme infaillible qu'un hérétique n'est pas un membre de l'Eglise catholique.

St Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II–30 : « **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (per se [de lui-même]) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Eglise. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Eglise. *C'est l'enseignement de tous les anciens Pères*, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. »

St François de Sales, Docteur de l'Eglise, *Les Controverses* ; 17<sup>e</sup> siècle : « ... **Or, quand il [le pape] est hérétique exprès, ipso facto, il tombe de son grade hors de l'Église...** » [6]

Vous rejetez la religion Vatican II, mais acceptez les 'papes' Vatican II ?

Vous reconnaissez à juste titre que la Secte Vatican II n'est en aucun cas l'Eglise catholique, mais continuez toutefois de maintenir que François, Benoît XVI, Jean-Paul II, Jean-Paul I, Paul VI et Jean XXIII sont/étaient des papes valides ? Ceux qui reconnaissent cela admettent que les 'papes' post-Vatican II *sont mauvais et se sont écartés de la Tradition* ; certains d'entre eux les reconnaissent comme des hérétiques, mais estiment que l'on ne peut pas dire qu'ils sont antipapes. Ils soutiennent qu'ils peuvent être des papes valides, en dépit du fait qu'ils étaient à la tête d'une nouvelle religion non-catholique. Une telle position **affirme qu'un vrai pape dirige une fausse Eglise**. Ainsi, une telle position sépare un vrai pape de l'Eglise véritable, ce qui est impossible.

Pape Léon XIII ; 22 janv. 1899 : « Là où est Pierre, là est l'Eglise. » [7]

Un vrai pape dirige la véritable Eglise, et un antipape dirige une fausse Eglise. Par conséquent, reconnaître l'Eglise Vatican II comme une fausse Eglise **exige que l'on reconnaisse sa tête (actuellement François) comme un faux-Pierre**. D'autre part, reconnaître François comme un vrai Pierre exige que l'on reconnaisse sa fausse Eglise Vatican II comme étant une véritable Eglise – ce qui est contraire à la Foi.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « L'auteur divin de l'Eglise, ayant décrété de lui donner *l'unité de foi, de gouvernement, de communion*, a **choisi Pierre et ses successeurs** pour établir en eux le **principe et comme le centre de l'unité**. » [8]

De plus, reconnaître obstinément que François est un vrai pape exige que vous ayez la même foi que lui, et soyez en communion avec l'Eglise Vatican II.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896: « **C'est pourquoi, de même que l'Eglise pour être une** en tant qu'elle est la réunion des fidèles requiert nécessairement (jure divino / de droit divin) l'unité de foi, ainsi pour être une en tant qu'elle est une société divinement constituée, **elle requiert de droit divin (jure divino) l'unité de gouvernement**, laquelle produit et comprend **l'unité de communion**. » [9]

Et c'est précisément pourquoi cette question est si importante. Car affirmer qu'une personne particulière est votre pape, le chef de votre Eglise, signifie par la loi divine, que vous partagez la communion et la foi avec cette personne et son Eglise.

Pape Grégoire XVI, *Commissum Divinitus* ; 17 mai 1835: « ... Le Christ a établi cette puissance ecclésiastique pour le bénéfice de l'unité. **Et quelle est cette unité si ce n'est qu'une personne soit placée en charge de toute l'Eglise qui la protège et se joigne à tous ses membres dans la profession de foi unique...** » [10]

Pape Pie XI, *Mortalium Animos*, sur l'unité de l'Eglise: « ... cette unité ne peut naître que d'un magistère unique, d'une règle unique de foi et d'**une même croyance des chrétiens**. » [11]

Mais affirmer que vous professez la même foi que François, Benoît XVI, Jean-Paul II, etc., après avoir vu les faits que nous vous avons présentés, c'est littéralement renier la Foi et rompre la communion avec l'Eglise catholique. Ainsi, afin de professer la Foi catholique entière et sans tache, et affirmer que l'on ne fait pas partie d'une fausse Eglise, il faut dénoncer François et ses prédécesseurs après Vatican II comme des antipapes non-catholiques. Il n'y a qu'une seule position qu'un catholique peut et doit prendre. La seule vraie position est le rejet complet de la Secte Vatican II en tant que fausse Eglise, ce qui signifie que l'on doit rejeter complètement Vatican II, la Nouvelle Messe et les antipapes qui les ont imposés. Il faut aussi rejeter les 'évêques' manifestement hérétiques du Novus Ordo, des non-catholiques.

## Vatican II était-il infaillible ?

Penchons-nous sur quelques sections clés du discours d'ouverture de Vatican II par Jean XXIII en français et en latin. Le texte latin du discours est disponible sur le site du Vatican. [12] Voici le 2<sup>ème</sup> paragraphe.

« Le dernier et humble successeur du Prince des Apôtres, qui vous parle, **en convoquant cette très vaste assemblée, s'est proposé ceci à lui-même, que le Magistère Ecclésiastique, jamais défaillant et persévérant même jusqu'à la fin des temps, soit une fois de plus affirmé ; lequel Magistère**, prenant en compte les erreurs, les nécessités et les opportunités de notre âge, **est, par le moyen de ce Concile même, en train d'être présenté à tous les hommes**, quel que soit leur nombre sur terre, **de façon extraordinaire** à l'heure présente. »

Jean XXIII déclare, qu'en convoquant Vatican II, il se propose à lui-même d'affirmer le Magistère ecclésiastique, lequel n'est jamais défaillant. Il identifie donc Vatican II à un acte du magistère. Il identifie en fait Vatican II à un acte de l'indéfectible et donc infaillible magistère. Ceci détruit le mythe selon lequel Jean XXIII aurait déclaré que Vatican II n'était pas infaillible. La vérité est exactement le contraire. Il déclare que le Magistère infaillible va être déclenché. Le Magistère infaillible est infaillible parce que s'il pouvait enseigner l'erreur ou se tromper, alors il ne serait pas infaillible ou indéfectible.

Au paragraphe n°5 de son discours d'ouverture, Jean XXIII parle de la principale fonction du Concile. Est-ce qu'il dit que Vatican II ne sera simplement qu'un concile pastoral qui ne traitera pas de doctrine, comme les faux traditionalistes n'ont cessé de le répéter ? NON, pas du tout.

Il dit ceci : « **La principale fonction du Concile : défendre et promouvoir la doctrine.** » Donc, d'après Jean XXIII, l'objectif principal du concile est de traiter de la doctrine.

Il dit ensuite : « Ce qui intéresse principalement le Concile œcuménique est ceci : que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit plus efficacement gardé et présenté. » D'après Jean XXIII, le concile **concernera** bien la doctrine catholique.

Au paragraphe 6, il dit : « Ces choses ayant été établies, **suffisamment a été manifesté, Vénérables Frères, le rôle qui a été confié au Concile Œcuménique au regard de ce qui se rapporte à la doctrine.** »

Comme nous pouvons le voir, Vatican II était destiné à être un concile doctrinal.

### **Aussi, chacun des 16 documents de Vatican II commence en ces termes (ou en des termes plus ou moins identique a ceux-là) :**

« TOUT L'ENSEMBLE ET CHACUN DES POINTS QUI ONT ETE EDICTES DANS CETTE CONSTITUTION DOGMATIQUE ONT PLU AUX PERES. ET NOUS, **EN VERTU DU POUVOIR APOSTOLIQUE QUE NOUS TENONS DU CHRIST, EN UNION AVEC LES VENERABLES PERES, NOUS LES APPROUVONS, ARRETONS ET DECRETONS DANS LE SAINT-ESPRIT**, ET NOUS ORDONNONS QUE CE QUI A ETE AINSI ETABLI EN CONCILE SOIT PROMULGUE POUR LA GLOIRE DE DIEU ... MOI, PAUL, EVEQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE. » [13]

Paul VI a conclu chaque document Vatican II en invoquant son 'pouvoir apostolique', suivi de sa signature ! C'est un langage infaillible. Celui qui nie cela ne sait pas de quoi il parle ; tout simplement. C'est donc un fait que chaque document Vatican II est un acte solennel de Paul VI. Chaque document est signé par lui ; chacun commence par Paul VI parlant en tant que 'pasteur et enseignant de tous les chrétiens' ; et chacun se termine par Paul VI 'approuvant, arrêtant, et décrétant' tous les contenus des documents en vertu de son 'pouvoir apostolique'.

## Benoît XVI dans son rôle de faux-conservateur

**Benoît XVI était un hérétique manifeste.** Le matériel de notre site internet le prouve sans aucun doute. Benoît XVI enseigne que Notre-Seigneur peut ne pas être le Messie ; que l'Ancienne Alliance est valide ; que les juifs et les autres peuvent être sauvés sans croire au Christ ; que les schismatiques et les protestants n'ont pas besoin de la conversion ; que les non-catholiques ne sont pas tenus d'accepter Vatican I ; que des monastères protestants devraient être formés ; que le Protestantisme n'est même pas une hérésie ; que la Messe est valide sans paroles de consécration ; que le baptême des enfants n'a pas de sens ; que l'Ecriture est remplie de mythes ; que la fausse religion de l'Islam est noble ; que les religions païennes sont élevées ; qu'il y a un salut hors de l'Eglise ; que des dogmes catholiques ont besoin d'être purgés ; que Vatican II a rejeté l'enseignement catholique sur la liberté religieuse ; que l'unité de l'Eglise n'existe pas ; et que la Résurrection du Corps n'aura pas lieu, *juste pour en citer quelques-uns.*

L'une des principales caractéristiques de Benoît XVI est qu'il était trompeur. Tandis qu'il enseignait d'indéniables et stupéfiantes hérésies manifestes, l'un des moyens par lesquels il a convaincu tant de gens qu'il était conservateur, est que, parmi ces stupéfiantes hérésies dans ses écrits se trouvent beaucoup de passages conservateurs. Mais ceci n'a rien de nouveau. Le pape Pie VI a fait remarquer que les hérétiques, inspirés par le Diable, ont toujours utilisé des tactiques de ce genre pour inculquer des hérésies et tromper les gens.

Pape Pie VI, Bulle *Auctorem fidei* ; 28 août 1794 : « **[Les anciens Docteurs] connaissaient la capacité des novateurs dans l'art de la tromperie.** Pour ne pas heurter les oreilles des catholiques, **ils cherchaient à masquer les subtilités ... en employant des mots apparemment anodins qui leur permettaient d'insinuer l'erreur dans les âmes avec la plus grande douceur.** Une fois la vérité ainsi compromise, ils pouvaient – **au moyen de légers changements ou ajouts terminologiques – déformer la confession de la foi** qui est nécessaire à notre salut et, au moyen de subtiles erreurs, conduire les fidèles vers leur damnation éternelle ... on ne saurait l'excuser – comme cela se fait – **sous le fallacieux prétexte que des affirmations apparemment choquantes en un endroit sont développées ailleurs parmi des lignes orthodoxes, voire corrigées en d'autres endroits encore ; comme s'il était loisible de formuler ou de nier ces affirmations ... tel a toujours été la méthode frauduleuse et impudente utilisée par les novateurs pour imposer l'erreur.** Cela permet tout à la fois de promouvoir et d'excuser l'erreur ... » [14]

Les hérétiques ont toujours eu recours à l'ambiguïté et la tromperie pour insinuer leurs hérésies et les faire apparaître comme pas si mauvaises voire acceptables. En réalité, plus l'hérétique est trompeur plus il a du succès pour le Diable.

« Afin de déjouer de tels pièges, ce dont la nécessité se fait assez fréquemment sentir au cours de chaque siècle, nul autre méthode n'est requise que la suivante : **DES QU'IL DEVIENT NECESSAIRE D'EXPOSER DES DECLARATIONS QUI MASQUENT UN SOUPÇON D'ERREUR OU DE DANGER SOUS LE VOILE DE L'AMBIGUÏTÉ, ON DOIT DÉNONCER LE SENS PERVERS SOUS LEQUEL SE CAMOUFLE L'ERREUR OPPOSÉE À LA VÉRITÉ CATHOLIQUE.** »

Le pape Pie VI nous enseigne que si quelqu'un voile une hérésie dans l'ambiguïté, un catholique doit s'en tenir au sens hérétique et dénoncer le sens hérétique camouflé dans l'ambiguïté.

## Sédévacantisme

En 1559, Le pape Paul IV publia une bulle pontificale déclarant solennellement que l'élection d'un hérétique en tant que pape est nulle et vaine et ce, même si elle a lieu avec le consentement unanime des cardinaux et qu'elle est acceptée par tous. [15]

Le Sédévacantisme est une position, pas une religion. Une période *sedevacante* est une période où il n'y a pas de pape : la Chaire de St Pierre est vide. Cela se produit habituellement après la mort d'un pape ou après la démission d'un pape ; ce qui s'est passé plus de 200 fois dans l'histoire de l'Eglise, et qui s'étendait sur des années par moment. La position sédévacantiste décrit la position des catholiques traditionnels soutenant que la Chaire de St Pierre est présentement vacante, parce qu'il peut être prouvé que l'homme à Rome est un hérétique public, et n'est donc pas un vrai pape.

**Objection 1 :** Comme l'a dit le Christ, les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre Son Eglise (Mt. 16). Il a dit qu'Il serait avec Son Eglise tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mt. 28). Ce que vous dites est contraire aux promesses du Christ. **Réfutation :** Non, l'indéfectibilité (la promesse du Christ qu'Il sera toujours avec Son Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle) signifie que jusqu'à la fin des temps, l'Eglise restera essentiellement ce qu'elle est. L'indéfectibilité de l'Eglise requiert qu'au moins un petit reste de l'Eglise existera jusqu'à la fin du monde, et qu'un vrai pape n'enseignera jamais autoritairement l'erreur à l'Eglise toute entière. Elle n'exclut pas des antipapes se faisant passer pour papes (comme c'est arrivé très souvent dans le passé, même à Rome), ni que dans les derniers jours, une secte de contrefaçon réduise à un petit reste les adhérents de la véritable Eglise catholique. C'est précisément ce qui est prédit de se passer dans les derniers jours et ce qui s'est déjà passé durant la crise arienne.

**Objection 2 :** Quelle-est votre autorité pour faire ces jugements ? Votre utilisation des déclarations dogmatiques est de l'interprétation privée. **Réfutation :** L'autorité d'un catholique pour déterminer que les hérétiques ne sont pas membres de l'Eglise est le dogme catholique, qui nous enseigne que ceux qui s'écartent de la Foi sont considérés comme étrangers à l'Eglise.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Eglise, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la

**Objection 3** : L'Eglise ne peut pas exister sans un pape, ou du moins elle ne peut pas exister 40 ans sans un pape, comme le disent les sédévacantistes... **Réfutation** : L'Eglise a existé pendant des années sans un pape, et cela se produit chaque fois qu'un pape meurt. L'Eglise a fait l'expérience de l'interrègne (c.-à-d. une période sans pape) plus de 200 fois durant son histoire. Le plus long interrègne papal (avant l'apostasie Vatican II) s'est déroulé entre le pape St Marcellin (296-304) et le pape St Marcel (308-309). Il a duré plus de trois ans et demi. [17] Les théologiens enseignent par ailleurs que l'Eglise peut même exister des décennies sans un pape.

**Objection 4** : L'Eglise et sa hiérarchie seront toujours visibles. Si l'Eglise Vatican II n'est pas la véritable Eglise catholique, alors l'Eglise et sa hiérarchie ne sont plus visibles. **Réfutation** : 1) Les gens méconnaissent ce en quoi consiste la visibilité de l'Eglise ; 2) la Secte Vatican II ne peut pas être l'Eglise visible du Christ ; et 3) la Secte Vatican II renie précisément cet enseignement de la visibilité de l'Eglise.

Personne ne nie que l'Eglise catholique puisse cesser d'exister dans tous les pays du monde à l'exception d'un seul. La visibilité de l'Eglise n'exige pas qu'on aperçoive les fidèles ou la hiérarchie dans chaque emplacement géographique du globe. Cela n'a jamais été le cas. La visibilité de l'Eglise signifie simplement de vrais fidèles catholiques professant extérieurement l'unique vraie religion, même s'ils sont réduits à un très petit nombre. Ces fidèles qui professent extérieurement la seule vraie religion demeureront toujours l'Eglise visible du Christ, même si leurs rangs sont réduits à n'être qu'une poignée.

**Objection 5** : Personne ne peut juger le Saint-Siège ... de ce fait les papes Vatican II sont de vrais papes. **Réfutation** : D'abord, il faut que les gens comprennent ce que signifie l'enseignement 'personne ne peut juger le Saint-Siège'. Ceci vient de l'Eglise primitive. Dans l'Eglise primitive, lorsqu'un évêque était accusé d'un crime, il y avait parfois un procès présidé par d'autres évêques ou par un patriarche de plus grande autorité. Ces évêques se faisaient donc les juges de l'évêque accusé. Néanmoins, l'Evêque de Rome étant l'évêque suprême dans l'Eglise, il ne peut être soumis à aucun procès par d'autres évêques ou par d'autres gens.

Pape St Nicolas Ier, épître (8), *Proposueramus quidem* ; année 865 : « ... Le juge ne sera jugé ni par l'empereur, ni par tout le clergé, ni par les rois, ni par le peuple ... **'Le premier Siège ne sera jugé par personne'**. » [18]

Voilà donc ce que signifie 'personne ne peut juger le Saint-Siège'. Ceci ne se réfère pas au fait de reconnaître comme non pape véritable un hérétique manifeste prétendant être le pape.

**Objection 6** : St Robert Bellarmin a dit qu'on ne peut pas déposer un pape, mais qu'on peut licitement lui résister. Les sédévacantistes jugent, punissent et déposent le pape...

St Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice, Livre II*, chap. 29 : « De même qu'il est licite de résister au Pontife qui attaque le corps, de même il est licite de résister celui qui attaque les âmes ou détruit l'ordre civil ou, surtout, qui essaie de détruire l'Eglise. Je dis qu'il est licite de lui résister en ne faisant pas ce qu'il ordonne et en entravant l'exécution de sa volonté. **Il n'est cependant pas licite de le juger, de le punir ou de le déposer.** » **Réfutation** : Beaucoup de ceux qui croient que Benoît XVI est le pape, mais rejettent les actions officielles de son 'Eglise', tel que Vatican II, tentent de voir une justification de leur fausse position dans ce passage de St Robert Bellarmin. En fait, ce passage est l'une des pièces à conviction les plus communément utilisées par ceux voulant réfuter la position sédévacantiste. **Malheureusement, ce passage a été complètement déformé et mal appliqué.** [Comparez avec chap. 30 de *De Romano Pontifice*]

**Objection 7** : Jean XXII était un hérétique, qui fut même dénoncé par le cardinal Orsini comme un hérétique, mais il est quand même demeuré le pape. **Réfutation** : Jean XXII n'était pas un hérétique, et son règne ne prouve en rien que les hérétiques puissent être des papes. En réalité, le pape Jean XXII n'était pas un hérétique. La position de Jean XXII selon laquelle les âmes des justes disparus ne voient pas la vision béatifique jusqu'au Jugement général n'était pas un sujet ayant été spécifiquement défini comme un dogme. Cette définition s'est produite deux ans après la mort de Jean XXII, par le pape Benoît XII dans *Benedictus Deus*. [19]

Il n'y a pas de raison pour ne pas accepter la position sédévacantiste.

## Mgr Lefebvre penchait vers le sédévacantisme

Quel que soit le caractère intenable de leur position – et même si les preuves sont clairement en faveur de la position sédévacantiste - la FSSPX continue (même à ce stade avancé de l'apostasie Vatican II) de publier des livres et des tracts attaquant la position sédévacantiste. Mais ce qu'ils ne réalisent pas, c'est que le fondateur de leur société, l'archevêque Lefebvre, avait fait de nombreuses déclarations démontrant qu'il était très proche de la position sédévacantiste dans les années 1970 et 1980. Voici seulement deux exemples parmi d'autres.

Mgr Lefebvre ; 4 août 1976 : « Le Concile [Vatican II] tournant le dos à la Tradition et rompant avec l'Eglise du passé, est un Concile schismatique ... **S'il nous apparaît certain que la foi enseignée par l'Eglise pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreur, nous avons beaucoup moins l'absolue certitude que le pape soit vraiment pape. L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection sont des causes qui, éventuellement, peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou ne le soit plus** ... Car enfin, un problème grave se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un pape, vrai successeur de Pierre assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il présider à la destruction de l'Eglise, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? » [20]

Mgr Lefebvre, *Rencontre avec le 'Cardinal' Ratzinger* ; 14 juil. 1987 : « **Rome a perdu la foi, Rome est dans l'apostasie.** » [21]

## Paul VI critique Mgr Lefebvre

Paul VI, *Discours* ; 24 mai 1976 : « ... **l'archevêque Marcel Lefebvre.** C'est si dur de le constater ! Mais comment ne pas voir dans une telle attitude - quelles que puissent être les intentions de ces personnes - **le fait de se placer hors de l'obéissance au successeur de Pierre et de la communion avec lui, et donc hors de l'Eglise? Car telle est bien, malheureusement, la conséquence logique, lorsque l'on soutient qu'il est préférable de désobéir sous prétexte de conserver sa foi intacte, de travailler à sa façon à la préservation de l'Eglise catholique, alors qu'on lui refuse en même temps une obéissance effective. Et on le dit ouvertement ! ON OSE AFFIRMER QUE LE CONCILE VATICAN II N'EST PAS OBLIGATOIRE**, que la foi serait également en danger à cause des réformes et des orientations post conciliaires, que l'on a le devoir de désobéir pour conserver certaines traditions. Quelles traditions ? C'est à ce groupe, et non au pape, et non au collège épiscopal, et non au concile œcuménique qu'il appartiendrait de définir, parmi les innombrables traditions, celles qui doivent être considérées comme normes de foi ! Comme vous le voyez, Vénérables frères, **une telle attitude s'érige en juge de cette volonté divine qui a placé Pierre - et ses successeurs légitimes – à la tête de l'Eglise pour confirmer ses frères dans la foi et paître le troupeau universel, et qui l'a établi garant et gardien du dépôt de la foi ... L'ADOPTION DU NOUVEL ORDO MISSAE N'EST PAS DU TOUT LAISSEE AU LIBRE ARBITRE DES PRETRES OU DES FIDELES** ... » [22]

Paul VI déclare que ce '**n'est pas du tout laissé au libre arbitre des prêtres ou des fidèles**' de ne pas adopter le Nouvel Ordo Missae (la Nouvelle Messe). Il dénonce aussi l'affirmation selon laquelle Vatican II n'est pas obligatoire ; et indique que la conséquence logique de la position de Lefebvre - qui rejette la Nouvelle Messe et Vatican II, et qui opère indépendamment de la hiérarchie qu'il reconnaît - le place hors de l'Eglise.

## Principes catholiques

L'Eglise catholique enseigne comme un dogme qu'il n'y a qu'une seule religion véritable et un seul vrai Dieu. Elle enseigne aussi que toutes les religions non-catholiques sont fausses et appartiennent au Diable. C'est un dogme de la foi catholique qu'en dehors de l'Eglise catholique il n'y a pas de salut (*extra ecclesiam nulla salus*). Ceci fut défini 7 fois par des papes parlant *ex cathedra*.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, Cantate Domino ; 1442, *ex cathedra* : « La sainte Eglise romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Eglise catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés [attachés] ; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Eglise a un tel pouvoir que les sacrements de l'Eglise n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Eglise catholique. » [23]



L'Eglise catholique enseigne que les dieux adorés par les membres de religions païennes (qui rendent culte à des dieux variés) sont des démons.

Psaumes 95:5– « Parce que tous les dieux des nations sont des démons... »

1 Corinthiens 10:20– « Mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons... »

Tous ceux qui rejettent la Foi de l'Eglise catholique sont en dehors de sa communion, des étrangers ; les vrais catholiques ne doivent tenir aucune communion avec eux-ci.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Eglise, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique ET HORS DE L'EGLISE QUICONQUE SE SEPARE LE MOINS DU MONDE DE LA DOCTRINE ENSEIGNEE PAR LE MAGISTERE AUTHENTIQUE. » [24]

## Le sacrement du baptême est nécessaire pour le salut

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Sess. 7, can. 5 sur le *Sacrement de Baptême, ex cathedra* : « **Si quelqu'un dit, que le [sacrement du] baptême est libre, c'est-à-dire n'est pas nécessaire pour le salut [voir Jean 3:5] : qu'il soit anathème** » [25]

Cette définition dogmatique infaillible depuis la Chaire de St Pierre condamne quiconque dit que le sacrement du Baptême n'est pas nécessaire pour le Salut. Le sacrement du Baptême est nécessaire pour le salut de tous, tout d'abord parce que, tel que le définit le Concile de Trente, tous les hommes (excepté la Sainte Vierge Marie) ont été conçus dans un état de péché originel à cause du péché d'Adam, le premier homme. Le sacrement du Baptême est également nécessaire au salut de tous parce que c'est le moyen par lequel on est marqué comme un membre de Jésus-Christ et incorporé dans Son Corps Mystique. Et, en définissant la vérité que tous les hommes ont été conçus dans l'état de péché originel, le Concile de Trente a spécifiquement déclaré que la Sainte Vierge Marie était une exception à son décret sur le Péché Originel. [26] Mais, en définissant la vérité que le Sacrement du Baptême est nécessaire pour le Salut, le Concile de Trente n'a fait aucune exception, pas la moindre.

**Jean 3:5 - « JESUS REPONDIT : EN VERITE, EN VERITE, JE TE LE DIS, SI QUELQU'UN NE RENAÎT DE L'EAU ET DE L'ESPRIT-SAINT, IL NE PEUT ENTRER DANS LE ROYAUME DE DIEU. »**

Comment l'Eglise catholique fait-elle pour comprendre les mots de Jésus Christ dans Jean 3:5 L'Eglise catholique comprend-elle ces mots comme signifiant que chaque homme doit renaître de l'eau et du Saint Esprit pour être sauvé, comme le dit Notre-Seigneur ? La réponse est claire : pour chaque définition dogmatique que l'Eglise catholique a présentée concernant les paroles de Notre-Seigneur dans Jean 3:5, l'Eglise comprend littéralement ces paroles, exactement telles qu'elles sont écrites.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, Exultate Deo*, 22 nov. 1439, *ex cathedra* : « La première place de tous les sacrements est tenue par le saint baptême, qui est la porte de la vie spirituelle ; par lui nous devenons membres du Christ et du corps de l'Eglise. **Et comme par le premier homme la mort est entrée en tous, si nous ne renaissions pas par l'eau et l'esprit nous ne pouvons, comme dit la Vérité, entrer dans le Royaume des cieux [Jean 3:5].** La matière de ce sacrement est l'eau vraie et naturelle. » [27]

Cela signifie que la déclaration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'aucun homme ne peut être sauvé sans renaître de l'Eau et de l'Esprit-Saint, est un dogme littéral de la Foi catholique.

## Il n'y a qu'un seul baptême

C'est un dogme catholique défini qu'il y a un seul Baptême. Voilà pourquoi le Credo dogmatique de Nicée, historiquement professé chaque Dimanche dans le Rite Romain, dit : « *Je confesse un seul baptême pour la rémission des péchés.* » Et ce dogme, qu'il y a un seul baptême pour la rémission des péchés, provient de Notre-Seigneur et des apôtres. Il est affirmé par St Paul dans Ephésiens 4:5 : « *Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.* » Serait-il possible qu'il y ait plus d'un baptême pour la rémission des péchés, alors que les catholiques ont prié et cru pendant 2000 ans qu'il y en a seulement un ? Non.

Pape Clément V, *Concile de Vienne* ; 1311-1312, *ex cathedra* : « Pour cette raison, **tous doivent fidèlement confesser qu'un unique baptême** régénère tous ceux qui sont baptisés dans le Christ comme il n'y a 'qu'un seul Dieu et une seule foi' [Eph. 4:5], et que, **célébré dans l'eau** au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Nous croyons qu'il est un remède parfait pour le salut aussi bien pour les adultes que pour les enfants. » [28]

Ici le pape Clément V définit comme un dogme que tous doivent fidèlement confesser un UNIQUE BAPTÊME, **célébré dans l'eau**. Ça signifie que tous les catholiques doivent professer un unique baptême d'eau, non pas trois baptêmes : d'eau, de sang et de désir. Confesser 'trois baptêmes', et non un seul, c'est contredire un dogme catholique défini. Est-ce que ceux qui croient qu'il y a trois baptêmes (eau, sang et désir) se sont demandés pourquoi d'innombrables papes ont professé qu'il y a un seul baptême ; et qu'aucun d'entre eux n'a pris la peine de nous parler des soi-disant 'deux autres'...?

### Mgr Lefebvre tenait des hérésies

Archevêque Marcel Lefebvre, *Against the Heresies*, p. 216 : « Evidemment, certaines distinctions doivent être faites. **Des âmes peuvent être sauvées dans une religion autre que la religion catholique (Protestantisme, Islam, Bouddhisme, etc.)**, mais pas par cette religion. Il peut y avoir des âmes qui, ne connaissant pas Notre-Seigneur, ont, par la grâce du bon Dieu, de bonnes dispositions intérieures, qui se soumettent à Dieu ... Mais certaines de ces personnes font un acte d'amour qui, implicitement, est équivalent au baptême de désir. C'est uniquement par ces moyens là qu'ils sont capables d'être sauvés. » [29]

Notez le 'etc.'. Le mot 'etc.' signifie '*et le reste, et ainsi de suite*' ! Mgr Lefebvre dit qu'il y a plein d'autres religions où les gens peuvent être sauvés. C'est une hérésie complète et flagrante. L'archevêque Lefebvre croyait que des hommes peuvent être sauvés tout en adorant de faux dieux et plusieurs divinités (Bouddhisme, Hindouisme).

Archevêque Lefebvre, Discours prononcé à Rennes, France : « **Si des hommes sont sauvés dans le Protestantisme, le Bouddhisme ou l'Islam**, ils sont sauvés par l'Eglise catholique, par la grâce de Notre-Seigneur, par les prières de ceux qui sont dans l'Eglise, par le sang de Notre-Seigneur en tant qu'individus, **peut-être par la pratique de leur religion, peut-être par ce qu'ils comprennent dans leur religion**, mais pas par leur religion... » [30]

En 1974, Mgr Lefebvre fit un discours visant à critiquer le concile Vatican II. Ce discours est loué par presque tous les partisans de la FSSPX. En voici un extrait :

« N'est-ce par ce que nous répète le Saint-Père **[antipape Paul VI]** aujourd'hui ? Et si **une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes** ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et **nous [Mgr Lefebvre et la FSSPX] faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Eglise**. » [31]

Les nouveautés dont il est parlé ici sont les hérésies Vatican II. L'attitude de la FSSPX et de Lefebvre de faire la sourde oreille aux nouveautés destructrices des antipapes Vatican II, montre qu'ils ne sont pas catholiques et ne comprennent pas le rôle clé de la papauté. En ne condamnant pas les hérésies à la vue de tous, ils tiennent les hérésies.

### Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) : attitude schismatique

P. Schmidberger, ancien Supérieur Général de la FSSPX : « Mesdames et messieurs, **il est clair que les adeptes d'autres religions peuvent être sauvés sous certaines conditions**, c'est-à-dire, s'ils sont dans l'erreur invincible. » [32]

Mgr Bernard Fellay, *Conférence à Denver*, Col. ; 18 fév. 2006 : « ... **et l'Eglise a toujours enseigné qu'au Ciel se trouveront des gens, qui sont en état de grâce, qui ont été sauvés sans connaître l'Eglise catholique. Nous savons cela. Mais comment est-ce possible si vous ne pouvez pas être sauvé hors de l'Eglise ? Il est absolument vrai qu'ils seront sauvés à travers l'Eglise catholique**, car ils seront unis au Christ, au Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise catholique. Toutefois, cela restera invisible, parce que ce lien visible est impossible pour eux. **Prenez un hindou au Tibet qui n'a aucune connaissance de l'Eglise catholique. Il vit selon sa conscience et les lois que Dieu a placées dans son cœur. Il peut être en état de grâce**, et s'il meurt dans cet état de grâce, il **ira au Ciel**. » [33]

L'évêque Fellay de la FSSPX rejette le dogme catholique en enseignant que les hindous peuvent être sauvés. Ces déclarations constituent une hérésie flagrante contre le dogme *Hors de l'Eglise pas de salut* ; pourtant elles sont imprimées dans les documents de la FSSPX qui se vendent le mieux.

Pape Grégoire XVI ; *Summo Iugiter Studio*, 27 mai 1832 : « Enfin, certains de ces égarés tentent de se persuader à eux-mêmes ainsi qu'à d'autres, que les hommes ne sont pas sauvés uniquement dans la religion catholique, mais que même les hérétiques peuvent atteindre la vie éternelle. » [34]

Qui plus est, bien que résistant à l'apostasie Vatican II, la FSSPX fait *obstinément* allégeance aux 'évêques' manifestement hérétiques du Novus Ordo / Eglise Vatican II, comme nous l'avons mentionné plus haut. Et, cependant, en même temps, la FSSPX n'agit pas en communion avec ce qu'elle appelle 'la Nouvelle Eglise' – l'Eglise Novus Ordo – l'Eglise des 'évêques' et des 'papes' Vatican II (qui sont en fait des antipapes). Leur position est contradictoire. **C'est un affront à l'enseignement catholique** sur trois points :

1. Ils reconnaissent des hérétiques manifestes (les évêques Novus Ordo et les antipapes de Vatican II) comme des catholiques qui possèdent l'autorité dans l'Eglise, ce qui est hérétique. Ils doivent reconnaître que ces évêques hérétiques sont en dehors de l'Eglise et n'ont absolument aucune autorité.
2. La FSSPX opère *obstinément* en dehors de la communion avec la hiérarchie Novus Ordo, quoiqu'elle l'identifie comme la vraie hiérarchie catholique. Il s'agit en réalité d'une position schismatique. En effet, la FSSPX refuse carrément la communion avec l'Eglise Novus Ordo (voir ci-dessous), bien qu'elle reconnaisse la hiérarchie Novus Ordo comme la véritable hiérarchie catholique !

P. Schmidberger : « **Nous n'avons jamais souhaité appartenir à ce système se faisant appeler l'Eglise conciliaire, et s'identifiant avec le Novus Ordo Missae ... Les fidèles ont en effet strictement le droit de savoir que les prêtres qui les servent ne sont pas en communion avec l'église contrefaite.** » [35]

Mgr Williamson : « ... **je n'attends pas grand chose de Rome, dans sa forme actuelle. Ils sont allés trop loin dans la 'Nouvelle Religion', et la 'Nouvelle Religion' est trop radicalement différente et éloignée de la Vraie Religion.** Rome est Rome, cependant, et je crois que c'est là que se trouvent les papes, et là que se trouvent les cardinaux, et là que se trouve la structure officielle de l'Eglise. » [36]

L'évêque Williamson de la FSSPX déclare avec hardiesse ne pas avoir la même religion que le 'pape' et les 'évêques' qu'il reconnaît comme étant la hiérarchie catholique. Refuser la communion avec l'Eglise Novus Ordo, mais pas avec la tête de l'Eglise Novus Ordo, c'est comme dire qu'on refuse la communion avec le parti communiste, mais pas avec le Président du parti communiste ! C'est une contradiction.

3. La FSSPX soutient que l'Eglise catholique est devenue une 'nouvelle Eglise' - une secte moderniste et non-catholique remplie d'hérésies et d'apostasie - ce qui est impossible, car l'Eglise est l'Epouse immaculée du Christ, qui ne peut pas enseigner officiellement l'erreur.

Nous entendons fréquemment des défenseurs de la FSSPX nous dire qu'ils ne sont que des laïcs, qui ne peuvent donc pas s'impliquer dans des questions théologiques, telle que la question du sédévacantisme. Ils se rendent simplement à la Messe qu'offre la FSSPX, les soutiennent comme ça, essayant d'être bons, spirituels ; voulant vivre simplement de leur foi. Telle sont les réponses de beaucoup de défenseurs de la FSSPX une fois confrontés aux arguments sédévacantistes.

Eh bien, si c'est le cas - si vous n'avez pas l'autorité pour vous impliquer dans ces questions et si vous êtes seulement 'un homme simple qui va à la messe', voulant vivre tout bonnement sa foi catholique – ALORS VOUS N'AVEZ AUCUN DROIT D'ALLER A LA FSSPX OU A UNE AUTRE CHAPELLE INDEPENDANTE.

SI VOUS ETES TROP SIMPLET « POUR COMPRENDRE DE QUOI ÇA PARLE » ET QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOUS IMPLIQUEZ DANS CES QUESTIONS – SI C'EST VOTRE POSITION (CE QUE DIEU INTERDIT) – ALORS LOGIQUEMENT VOUS DEVRIEZ JUSTE ACCEPTER VOTRE EGLISE LOCALE NOVUS ORDO, ASSISTER A LA NOUVELLE MESSE, ET ACCEPTER VATICAN II, QUI EST LA RELIGION APPROUVEE PAR L' « EVEQUE » LOCAL NOVUS ORDO.

Mais non ... 'l'homme simple' qui 'va juste à la FSSPX, en essayant de vivre une bonne vie', sans s'impliquer dans toutes ces 'questions', **devient soudainement impliqué dans ces questions en se faisant 'théologien'**. Il 'sait' qu'il ne peut pas accepter la Nouvelle Messe et la religion locale Novus Ordo. Il se condamne ainsi par sa propre bouche, réfute ses propres arguments et montre seulement son hypocrisie, *ne s'impliquant' que là où il veut s'impliquer.*

Tout ça pour dire que si on peut accepter la religion de la Nouvelle Messe et de Vatican II et sauver son âme, alors rien ne justifie de se rendre à une chapelle indépendante ou à la FSSPX. Ce n'est qu'une question de préférence dans ce cas. **Mais si on soutient que la Foi oblige à rejeter la Nouvelle Messe et la religion de Vatican II comme quelque chose qui causera la perte son salut (ce qui est vérité), alors l'église locale et la Nouvelle Messe (et les autorités qui l'ont imposée) ne peuvent pas représenter l'Eglise catholique.** Ceci conduit inévitablement à la position sédévacantiste, car la Sainte Eglise catholique ne nous mène pas en Enfer.

Tout ceci nous prouve encore que la seule position catholique est naturellement la position sédevacantiste, et que toutes les autres fausses positions sont contradictoires par rapport à l'enseignement catholique. Puisque la FSSPX promeut des positions hérétiques qui contredisent l'enseignement catholique, aucun catholique ne peut les soutenir financièrement, sous peine de péché mortel.

## Hérésie avant Vatican II

Pour prendre pleinement conscience de la Grande Apostasie, il faut comprendre que le déni de la Foi était fermement installé dans les années d'avant Vatican II. La plupart des gens se considérant comme 'catholiques traditionnels' ont la fausse impression que « si nous pouvions seulement retourner à ce que les gens croyaient dans les années 1950, tout irait bien. » Non, tout n'irait pas bien. La majorité des prêtres et évêques des années 1940 et 1950 avaient déjà perdu la Foi et rejetaient complètement le dogme solennellement défini qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Eglise. Cette hérésie était enseignée dans la plupart des séminaires des années 1940-50. Et bien avant cette date, le démantèlement de la foi avait commencé.

Notre-Dame de La Salette, France ; 19 sept. 1846 : « **En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'Enfer : ils aboliront la foi peu à peu** et même dans les personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière, ces personnes prendront l'esprit de ces anges de l'Enfer ; **plusieurs institutions religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes ... Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist ... L'Eglise sera éclipsée...** »

Mgr de Ségur ; 1851 (mort en 1881) : « 'Hors l'Eglise, pas de salut', signifie tout bonnement qu'on est obligé, sous peine de péché grave, de croire et de pratiquer la vraie Religion (qui est la Religion catholique), lorsqu'on est à même de le faire ... Un protestant, un schismatique, n'est pas damné par cela seul qu'il est protestant ou schismatique. S'il est de bonne foi dans son erreur, c'est-à-dire s'il n'a pas pu, pour une raison ou pour une autre, connaître et embrasser la foi catholique, il est considéré par l'Eglise comme faisant partie de ses enfants : et, s'il a vécu selon ce qu'il a cru être la vraie loi de Dieu, il a droit au bonheur du ciel, comme s'il eût été catholique. » [37]

Le déni effréné d' *Hors de l'Eglise pas de Salut* et de la nécessité du Baptême d'eau s'est perpétué à travers des textes faillibles avec imprimaturs et c'est pourquoi il a été absorbé aujourd'hui par presque tous ceux qui professent être catholiques. Il s'est perpétué par des documents et des textes faillibles se contredisant, contredisant le dogme défini, enseignant l'hérésie, et qui – dans le même temps – affirme ailleurs les vérités immuables de la nécessité absolue de l'Eglise catholique et du Baptême d'eau pour le Salut. Voilà pourquoi les catholiques sont tenus d'adhérer au dogme infaillible défini et non à des catéchismes ou théologiens faillibles.

## Faux prêtres et faux évêques

En plus d'avoir fait des changements invalidants à la Messe, le Diable savait qu'il devait trafiquer le Rite d'Ordination de sorte que les prêtres de la nouvelle Eglise soient tout autant invalides. **Le Nouveau Rite des Saints Ordres (évêques, prêtres, diacres) fut approuvé et imposé par Paul VI le 18 juin 1968.** Il est crucial que tous les catholiques connaissent l'information suivante, puisqu'elle concerne essentiellement la validité de chaque 'prêtre' ordonné au sein des structures diocésaines depuis approximativement 1968 ; et conséquemment, elle concerne la validité d'incalculables confessions, de messes indults, etc.

Le 30 novembre 1947, le pape Pie XII avait sorti une constitution apostolique appelée *Sacramentum Ordinis*. Dans cette constitution, le pape Pie XII a déclaré, en vertu de sa suprême autorité apostolique, les paroles nécessaires pour une ordination valide du sacerdoce.

Pape Pie XII, *Sacramentum Ordinis* ; 30 nov. 1947 : « En ce qui concerne la matière et la forme lors de la collation de chacun de ces ordres, **Nous décidons et décrétons en vertu de la même suprême autorité apostolique ce qui suit** : ... Dans l'ordination presbytérale, la matière est la première imposition des mains de l'évêque qui se fait en silence ... **La forme est constituée par les paroles de la 'Préface', dont les suivantes sont essentielles et donc nécessaires pour la validité:**

'Donne, nous t'en prions, Père tout-puissant, à ton serviteur ici présent la dignité du presbytérat [presbyterii dignitatem] ; renouvelle en son cœur l'esprit de sainteté afin qu'il garde le ministère du second ordre reçu de toi, et que par l'exemple de sa conduite il favorise les bonnes mœurs.' » [38]

Voici la forme du Nouveau Rite d'ordination des prêtres :

« Nous t'en prions, Père tout-puissant, fais de tes serviteurs ici présents les prêtres de Jésus-Christ en les renouvelant par ton Esprit Saint. Fais-les participer au sacerdoce des évêques pour le service de l'Eglise, qui est le corps du Christ. Que l'exemple de leur vie, conforme à l'Évangile, invite leurs frères les hommes à se tourner vers toi. » [39]

**La différence entre les deux formes est que le mot latin 'ut' (qui signifie 'afin') a été omis dans le Nouveau Rite.** Ceci peut sembler insignifiant, mais dans *Sacramentum Ordinis*, Pie XII a déclaré que ce mot était essentiel pour la validité. De plus, l'omission de 'afin' donne lieu à un relâchement de la dénomination de l'effet sacramentel (conférant la fonction du second rang). En d'autres termes, le fait de retirer 'afin' *présuppose une ordination qui a déjà eu lieu, mais qui n'a pas lieu tandis que les paroles sont en train d'être prononcées.*

Puisque le Nouveau Rite prétend être le Rite romain, ce retrait de 'ut' (afin) fait que le Nouveau Rite est d'une *validité questionable.*

Paul VI a également changé le rite pour consacrer les évêques. Dans *Sacramentum Ordinis*, du 30 novembre 1947, le pape Pie XII avait déclaré quelle est la forme essentielle pour la consécration des évêques.

Pape Pie XII, *Sacramentum Ordinis* ; 30 nov. 1947 : « En ce qui concerne la matière et la forme lors de la collation de chacun de ces ordres, **Nous décidons et décrétons en vertu de la même suprême autorité apostolique ce qui suit** : ... dans l'ordination ou consécration épiscopale ... La forme est constituée par les paroles de la 'Préface' dont les suivantes sont essentielles et donc requises pour la validité :

→ 'Accomplis dans ton prêtre la plénitude de ton ministère, et sanctifie celui qui est paré des ornements de l'honneur le plus haut par la rosée de l'onction céleste.' » [40]

En mentionnant '***plénitude de ton ministère*** ... *ornements de l'honneur*', cette forme traditionnelle signifie sans équivoque le pouvoir de l'épiscopat, qui est la 'plénitude du sacerdoce'. La nouvelle forme de Paul VI, dans le Rite de 1968, est donnée ci-dessous. Les deux formes n'ont qu'une chose en commun : l'unique mot en latin 'et', qui signifie 'et'.

#### Nouvelle forme de Paul VI pour la Consécration des évêques

« Envoie maintenant, Seigneur, sur ce prêtre, ton élu, la puissance qui vient de toi, l'Esprit souverain. Tu l'as donné à Jésus-Christ, ton Fils bien-aimé, et lui-même l'a transmis à ses Apôtres qui ont fondé en tout lieu l'Eglise, comme ton sanctuaire, pour te rendre gloire et célébrer sans cesse ton nom. » [41]

Cette nouvelle forme ne signifie pas sans équivoque le pouvoir de l'épiscopat. L'expression 'Esprit souverain' est utilisée pour désigner beaucoup de choses dans l'Écriture ou la Tradition (p. ex. Psaumes 5:14), mais elle ne signifie pas sans équivoque les pouvoirs de l'épiscopat. Par conséquent, la nouvelle forme est d'une validité gravement douteuse.

**Conclusion** : Le Nouveau Rite de consécration épiscopale de Paul VI a une forme radicalement différente de celle que Pie XII avait déclaré être nécessaire pour la validité. La nouvelle forme ne signifie pas sans équivoque les pouvoirs de l'épiscopat. Le Nouveau Rite de consécration épiscopale ne peut pas être considéré comme valide, puisqu'une matière ou une forme douteuse est considérée comme invalide.

Tous les 'prêtres' ordonnés par des 'évêques' consacrés dans ce rite, même si le Rite traditionnel d'ordination a été utilisé - comme avec la plupart des prêtres de la Fraternité Sacerdotale St Pierre, ceux de l'institut du Christ Roi, etc., ne peuvent pas être considérés comme des prêtres valides. Il ne faut pas vous rendre à leurs "messes".

L'Eglise a toujours enseigné que s'approcher d'un sacrement douteux (qui utilise une forme ou une matière douteuse) est un péché mortel. En fait, le pape Innocent XI, dans son *Décret du Saint Office*, du 4 mars 1679, [42] condamne l'idée que les catholiques suivent l'opinion '*probable*' sur la validité du sacrement. Et la Nouvelle Messe n'est pas seulement douteuse, elle est invalide, puisqu'elle ne signifie pas la grâce qu'elle est supposée produire.

## Des prophéties qui annonçaient Vatican II

Notre-Dame de La Salette ; 19 sept. 1846 : « **Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist ... l'Eglise sera éclipsée.** »

Cette effrayante prophétie coïncide avec les prophéties dans la Sainte Ecriture (Apoc.17 et 18) qui nous informent que la ville aux sept collines (Rome) deviendra une prostituée (une contrefaçon de l'Epouse du Christ), qui commettra la fornication spirituelle (idolâtrie) et offensera le sang des saints (faux œcuménisme). La grande prostituée prophétisée dans la Bible n'est pas l'Eglise catholique ; c'est une Eglise catholique de contrefaçon, une apostate, une fausse Epouse qui surgit dans les derniers temps pour tromper les catholiques et éclipser la vraie Eglise réduite à un petit restant de personnes.

La version originale de la *Prière à St Michel* Archange du pape Léon XIII est prophétique. Le 25 septembre 1888, des suites de sa messe matinale, le pape Léon XIII était devenu traumatisé au point de s'évanouir. Les personnes présentes le croyaient mort. Après avoir repris connaissance, le pape fit la description d'une effrayante conversation qu'il avait entendue en provenance du tabernacle. La conversation se composait de deux voix - des voix que le pape Léon XIII avait clairement identifiées comme étant celles de Jésus-Christ et du Diable. Le Diable se vantait de pouvoir détruire l'Eglise, s'il lui était accordé 75 ans (ou 100 ans selon certains témoignages) pour mener son plan. Le Diable avait aussi demandé la permission pour 'une plus grande influence sur ceux qui se donnent à mon service.' Aux exigences du Diable, il est rapporté que Notre-Seigneur ait répondu : « Il te sera donné le temps et la puissance. »

**La prière originale est tirée de la version en anglais du *Raccolta* (Benzinger Bros, 1930, pp. 314-315).** *The Raccolta* est une collection imprimatur de prières officielles et indulgenciées de l'Eglise catholique.

**L'Eglise, l'épouse de l'Agneau immaculé, des ennemis très rusés l'ont saturée d'amertume et abreuvée d'absinthe, et ont posé leurs mains impies sur ses possessions les plus sacrées. Dans le Lieu Saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité pour la lumière du monde, ils ont élevé le trône de leur abominable impiété, dans le dessein inique que le pasteur ayant été frappé, le troupeau puisse être dispersé.**

Le pape Léon XIII n'a pas prédit la défection de l'Eglise catholique (ce qui est impossible, puisque les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise [Mt 16]), ni la défection de la Chaire de Pierre (ce qui est également impossible), mais il prédisait en revanche la mise en œuvre d'une religion catholique contrefaite, apostate, venant de Rome, dans laquelle 'le pasteur' (le vrai pape) **est remplacé par un antipape usurpateur** (comme ça s'est passé à des moments dans l'histoire de l'Eglise), dans le dessein inique que 'le troupeau puisse être dispersé'.

## La Russie a déjà été convertie

Objection : Les 'papes' Vatican II se doivent d'être de vrais papes pour que l'objection tienne, parce que l'un d'entre eux consacrerait enfin la Russie au Cœur Immaculé de Marie, et la nation entière sera convertie à la Foi catholique. Vu que ce n'est pas arrivé, vous ne pouvez avoir raison de dire que ce sont des antipapes.

Beaucoup savent que le Pape Pie XII a consacré le monde au Cœur Immaculé de Marie en 1942. En revanche, ce que beaucoup ne savent pas, c'est que le pape Pie XII a spécifiquement consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie en 1952.

Pape Pie XII, Lettre apostolique *Sacro Vergente Anno* ; 7 juil. 1952 : « ... **de même que nous avons consacré, il y a quelques années, le genre humain tout entier au Cœur Immaculé de la Vierge Marie Mère de Dieu ; de même aujourd'hui, nous consacrons et nous vouons d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie à ce Cœur Immaculé...** » [43]

Mais Notre-Dame n'a-t-elle pas promis que la Russie serait consacrée en union avec tous les évêques du monde ? Non ! Et c'est un point crucial. Notre-Dame a demandé que la Russie soit consacrée en union avec tous les évêques du monde, mais le 13 juillet, elle avait seulement promis : '*A la fin mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacrerait la Russie qui se convertirait, et il sera donné au monde un certain temps de paix.*' Lisez bien : Notre-Dame n'a pas promis 'Le Saint-Père et tous les évêques me consacreront la Russie...' De plus, le Ciel avait révélé que la réalisation effective de la consécration de la Russie ne se ferait pas entièrement en accord avec les souhaits originaux du Ciel ; par exemple : elle se fera 'tard'.

La question que nous devons réexaminer est la suivante: **Est-ce que Notre Dame a dit que la Russie serait convertie à la 'Foi catholique' ?** Y a-t-il une preuve que Notre-Dame ait dit que la Russie sera convertie à la

Foi catholique? La réponse, qui en surprendra beaucoup, est non. L'un d'entre nous [un moine du Monastère de la Très Sainte Famille] a étudié attentivement l'œuvre en 3 volumes du Frère Michel, '*Toute la Vérité sur Fatima*' (plus de 2000 pages sur le sujet). Nous y avons cherché un élément de preuve, n'importe qu'elle preuve que Notre-Dame aurait dit que la 'conversion' de la Russie signifiait que la nation russe toute entière serait convertie à la Foi catholique. Eh bien, dans l'ensemble de la série en 3 volumes, on ne trouve aucune preuve que Notre-Seigneur ou Notre-Dame ait promis que la Russie se convertira à la Foi catholique.

Quelqu'un nous a dit : « *Mais bien sûr que ça signifie que le pays tout entier sera converti à la foi catholique ... ça ne pouvait pas signifier autre chose !* » Cette personne disait même qu'il était absurde de penser que Notre-Dame utiliserait le mot 'conversion' pour signifier autre chose qu'une conversion à la vraie Foi. Vraiment ? Eh bien, cette personne sera surprise d'apprendre que dans Proverbes 16:7, Dieu Tout-Puissant utilise Lui-même le mot 'conversion' pour signifier non une conversion à la vraie Foi, mais une conversion d'un ennemi persécuteur à la paix (c.-à-d. à l'arrêt de ses persécutions).

Proverbes 16:7 – « Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il **convertira Ses ennemis même à la paix.** »

En fait, ce qui est frappant, c'est que les paroles de Notre-Dame du 13 juillet semblent être organisées sur le même modèle que Proverbes 16:7, car dans les deux contextes, **la conversion est immédiatement liée à la paix, après qu'un homme a répondu à la demande du Seigneur.**

Notre-Dame: « Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix. »

Après avoir étudié cette question en profondeur, et en regardant d'une manière nouvelle les faits, nous sommes fermement d'avis que les mots de Notre-Dame sont structurés sur la promesse de Proverbes 16:7 : la 'conversion' de la Russie ne veut pas dire la conversion de la nation à la Foi catholique, mais la conversion d'un ennemi persécuteur (la Russie) à un certain temps de paix. Les paroles de Notre-Dame nous révèlent que son triomphe n'est pas un triomphe universel ou un règne de paix, mais seulement un 'certain' temps de paix

On peut résoudre l'équation de la consécration de la Russie en affirmant que c'est un fait que la Russie a été consacrée au Cœur Immaculé de Marie par le pape Pie XII. **C'est aussi un fait que la Russie a été convertie de son régime de persécution et d'horreurs contre lequel Notre-Dame avait expressément demandé la consécration pour l'empêcher et garantir un certain temps de paix. L'ère de persécution contre l'Eglise en Russie et dans l'ensemble de ses états satellites - l'ère du Goulag, des famines imposées, du martyre des prêtres, de l'anéantissement des petites nations annexées à l'Union soviétique, de la persécution ouverte et vigoureuse contre l'Eglise, etc. - a officiellement pris fin avec la dissolution de l'Union soviétique - et l'effondrement de ses satellites - le jour de Noël 1991.** Cette transformation eut lieu une génération après la consécration de la Russie par le pape Pie XII en 1952.

## Les fausses apparitions modernes

Parlant des derniers jours, Notre-Seigneur avertit le monde qu'il y aura de faux signes et des prodiges destinés à tromper - si c'était possible - même les élus.

Matthieu 24:24-26 - « **Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici, ou là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; et ils feront de grands signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus. Voilà que je vous l'ai prédit.** Si donc on vous dit: Le Voici dans le désert, ne sortez point : le voilà dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas. »

Dans cet avertissement, Notre-Seigneur fait la déclaration très précise **que si les gens disent qu'ils Le voient ici ou là durant cette période, il ne faut pas les croire.** Cette mise en garde s'applique évidemment aussi à ceux qui diraient que Sa Mère, la Sainte Vierge Marie, se trouve ici ou là lors de cette période.

Face à cette situation, **la façon dont un catholique doit juger de toute chose est par l'enseignement de l'Eglise catholique.** Si une apparition qui semble venir du Ciel envoie un message qui contient une hérésie claire, ou quoi que ce soit de contraire à l'enseignement de l'Eglise catholique, ceci est suffisant pour prouver qu'elle ne peut pas venir de Dieu, mais du Diable. Dieu ne se contredit pas et ne peut pas se contredire.

Galates 1:8-9 - « Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème. Comme nous vous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : Si quelqu'un vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

Le Diable souhaite que les gens restent dans l'Eglise de contrefaçon, la Secte Vatican II. Il veut que les gens continuent à assister à la Nouvelle Messe invalide. C'est tout l'objet des messages de Bayside, et ceux de beaucoup d'autres fausses apparitions du même genre. Le Diable désire garder les 'catholiques' d'esprit conservateur à l'intérieur des paroisses Vatican II, en communion avec la nouvelle religion Vatican II, et sous les antipapes manifestement hérétiques et non-catholiques Vatican II. Pour ce faire, le Diable utilise de faux voyants. Et, afin d'être extrêmement efficace dans les faux messages qu'il leur donne, il inclut des déclarations conservatrices. Ces déclarations conservatrices – telles qu'encourager les gens à prier le Rosaire, à porter le scapulaire, à dénoncer le modernisme, à rejeter les abus liturgiques, etc. - sont destinées à nous tromper.

'Notre-Dame' de Bayside ; 14 août 1981: « ... On assiste à une division tournant au schisme ... elle est promue par Satan ... **vous ne pouvez pas dire que la Messe est invalide. Ceci a provoqué une grande tristesse dans Nos Cœurs, car beaucoup ont quitté le troupeau à cause de cette question.** » [44]

'Notre-Dame' de Bayside ; 3 mai 1978: « **Vous resterez tous dans vos églises paroissiales.** » [45]

'Notre-Seigneur' de Bayside ; 14 sept. 1986, les traditionalistes sont égarés : « Mon enfant et Mes enfants, **Nous n'avons plus besoin de traditionalistes s'activant à créer de nouvelles églises.** » [46]

## Le Grand Monarque – Règne Millénaire

Nous pensons qu'un des principaux objectifs des fausses apparitions est de concentrer le regard des gens sur des châtiments physiques – un grand avertissement, un miracle – mais des les détourner de la vraie cible de Satan, qui est la Foi catholique, non pas les châtiments physiques. Donc, pendant que les gens attendent ce qu'ils pensent être le « vrai » châtiment (un châtiment physique) et restent dans la fausse secte, le véritable châtiment (spirituel cette fois-ci, c'est à dire la secte Vatican II) est déjà sur eux et a presque été consommé entièrement.

Les prophéties de Marie-Julie Jahenny – qui annoncent la venue du Grand Monarque, ou grand roi de France, qui rétablira une monarchie catholique dans le monde entier - tombent dans cette catégorie. Dans ces prophéties, il est question des châtiments terribles qui s'abatront, pour une courte durée, avant la grande purification et la renaissance de la France.

Beaucoup de choses sont louches à propos de ces prophéties, compilées sur le site internet officiel consacré à ce thème. [47] On trouve par exemple un nombre excessif de trop grandes marques d'affections du Christ pour la voyante, ce qui ne favorise pas l'humilité :

'Christ' à Marie-Julie : « Viens ma colombe, laisse la Terre. - Je suis si petite. Oh ! que je crains de quitter mon bûcher ! - Mon épouse, combien M'aimes-tu ? Tu es davantage mon élue. »

'Christ' à Marie-Julie : « Je m'épanche comme une mer abondante, comme une mer de tendresse en vos belles âmes. Vous M'aimez dans mon Amour. Le mien est le vôtre et le vôtre est le mien. Je m'arrête, Je vais vous bénir avec tout ce que J'ai de grâces. »

Notez aussi qu'il est fait question de la venue d'un Sauveur, choisi par le Christ et Notre-Dame.

Prophétie de Marie-Julie ; 29 sept. 1901 : « *Un peu plus tard, sous une belle aurore d'un matin plein d'espérance, **sortira un Sauveur qui sera choisi par moi pour rendre la paix à mes enfants exilés. Il bénira mes œuvres; il favorisera mes desseins; il sera l'ami de Dieu ... Quand la terre aura été purifiée, par les châtiments, de ses crimes et de tous les vices dont elle est revêtue, de beaux jours reviendront avec le Sauveur choisi par nous, inconnu de nos enfants jusqu'ici.*** »

Peut-on dire que si les gens prennent ces passages prophétiques comme des dogmes, ils sombrent alors dans l'espérance d'un Sauveur uniquement humain – LE ROI de France ou rien ! C'est en tout cas un phénomène troublant que l'on observe chez bon nombre de faux-traditionalistes.

On peut aussi constater que cette Royauté à venir sera, selon les prophéties, adorée.

'Christ' à Sœur Claire ; 30 août 1928 : « **Ma Royauté est au-dessus de toute gloire ... Je suis venu à la fin des temps demander aux âmes de toutes les nations de venir s'agenouiller devant ma Royauté, de connaître mon Cœur Miséricordieux pour les âmes afin que chacun demande grâce et miséricorde à mon divin Cœur, avant la fin de ce monde.** »



Ce terme de « royauté adorée » est clairement inapproprié, car c'est le Christ Roi que l'on adore. Est-ce que les faux traditionalistes, obsédés par les prophéties et pas par les dogmes, ont décidé de prendre cette phrase à la lettre, et que subtilement, ils ont glissé dans une négligence dogmatique, expliquant leur attitude ? N'oublions pas que le Christ, lors de sa Venue, répéta à plusieurs reprises aux juifs qui l'interrogeaient que Son Royaume n'est pas de ce monde. Ces paroles tirées des prophéties semblent pousser les gens vers une dévotion terrestre pour Son Royaume, de même que le Diable cherche à pousser les gens à ne chercher la Fin du monde que dans des châtiments physiques – en oubliant la fraude spirituelle de la secte Vatican II et ses scandales en série.

Voici les dernières paroles que Marie-Julie rapportées par le site.

**« Les dernières paroles que Marie-Julie, la stigmatisée de Blain, a prononcées avant sa mort, en février 1941 : " La guerre a été une miséricorde et on ne le reconnaîtra que plus tard et tous ceux qui auront souffert seront dans la joie, heureux d'avoir contribué à faire une France nouvelle, dans laquelle Dieu prendra toutes ses complaisances...À la place de la Bête s'élèveront deux trônes : celui du Sacré-Cœur et celui du Cœur Sacré de Marie. Prenez courage, cette expiation est bientôt terminée, et soyez convaincus que la France une fois victorieuse, je ne la laisserai pas au pouvoir des impies. "Le règne de Dieu est proche. Il va s'ouvrir par un fait aussi éclatant qu'inattendu. »**

Le contraste est saisissant. Marie-Julie Jahenny dit que la seconde guerre mondiale est une miséricorde. Mais Notre-Dame de Fatima avait prévenu du châtimement si on ne l'écoutait pas, dont le signe serait une nuit éclairée par une lumière inconnue. **Ce phénomène se réalisa et fut le prélude à la seconde Guerre Mondiale, un châtimement**. En gardant ce contraste en tête, on ne peut que mettre en quarantaine la venue d'un Règne millénaire du Christ Roi. L'un ne va pas sans l'autre. Ou les avertissements de Fatima ont été mal compris, ou Marie-Julie a été mal comprise. Ce qui nous rassure c'est que c'est Fatima qui a été approuvée, non pas les apparitions de Marie-Julie de la Fraudais.

La dévotion à la 'Divine Miséricorde' est à fuir

**Dans les années 1950, la dévotion à la Divine Miséricorde fut supprimée et le journal de Sœur Faustine apparaissait sur l'index des livres interdits.** Elle ne fut réhabilitée à travers le monde que par Jean-Paul II après le Concile Vatican II. En plus de cela, une chose qui nous préoccupe est qu'elle était populaire chez les 'catholiques' charismatiques, et était utilisée comme un substitut au Rosaire. Il y a peu, l'un de nous a décidé de parcourir rapidement le livre de 600 pages de Sœur Faustine Kowalski, *La Miséricorde de Dieu dans mon âme (Petit journal de Sœur Faustine)*. [48] Ci-dessous sont quelques faits étranges trouvés au cours de cette enquête, qui suffirent à nous convaincre que cette 'dévotion' est une chose à fuir.

A la page 50 du livre *La Miséricorde de Dieu dans mon âme (Petit journal de Sœur Faustine)*, il est dit : **« Et l'Hostie sortit du tabernacle et se posa sur mes mains. Et moi, avec joie, je la remis dans le tabernacle. Ceci se répéta une seconde et même une troisième fois. »**

Aux pages 102-103 du livre *La Miséricorde de Dieu dans mon âme*, on lit : **« Mais pendant tout le temps où j'ai eu l'hostie en main, je ressentais une telle puissance d'amour** que, de toute la journée, je ne pus ni manger ni reprendre connaissance. J'ai entendu ces paroles venant de l'hostie : **'Je désirais reposer sur tes mains** et pas seulement dans ton cœur.' »

Le premier problème est la promotion de la Communion dans la main, soi-disant approuvée par Notre-Seigneur. L'hostie vole dans ses mains à de nombreuses reprises ; Notre-Seigneur dit soi-disant désirer se reposer dans ses mains. Nous pensons que c'est un piège diabolique pour que la communion dans la main soit acceptée intellectuellement, en avance de la religion Vatican II.

À la page 169, il est dit : **« ... j'ai entendu dans mon âme cette voix : 'A partir d'aujourd'hui, n'aie pas peur des jugements de Dieu, car tu ne seras pas jugée.' »**

La dévotion à la Divine Miséricorde est centrée autour de la miséricorde à une époque où l'humanité était proche de faire déborder la coupe de la justice divine. Le problème à cette époque, et aujourd'hui bien sûr, c'est que les hommes ne craignent pas Dieu et continuent de l'offenser. Ils avaient alors besoin d'entendre parler de Sa justice. Mais la dévotion à la Divine Miséricorde est le parfait faux dévouement ; le message consiste à faire croire aux gens qu'ils recevront la miséricorde de Dieu même s'ils persistent dans leurs péchés.

Dieu aurait-Il révélé une nouvelle dévotion à réciter *sur les grains du chapelet* peu de temps après que Sa Mère fût venue à Fatima, et qu'elle fit un grand miracle pour révéler entre autres choses la nécessité du Rosaire ? La

dévotion à la Divine Miséricorde est une contrefaçon habile qui, étant traditionnelle à bien des égards, sert l'objectif du Diable pour que cette contre-dévotion s'insinue dans les cercles à tendance conservatrice, laquelle sera utilisée, selon les espoirs du Diable, comme un substitut au Rosaire.

**La dévotion à la Divine Miséricorde est une chose que les catholiques doivent fuir.** Les catholiques devraient réciter à la place un chapelet supplémentaire ou une Station de Croix.

## Prière et Dévotion à Notre-Dame

La dévotion à la Très Sainte Vierge Marie et le '*Je Vous Salue Marie*' (*Salutation Angélique*) sont essentiels. Les catholiques doivent s'engager à apprendre et comprendre leurs puissances. Ceci leur donnera l'armure spirituelle pour repousser les attaques du Démon, et la lumière pour voir la vérité sur ce qui se passe réellement.

A propos du Rosaire, voici ce que Sœur Lucie avait dit au Père Fuentes dans la célèbre entrevue de 1957 :

« Ensuite le saint Rosaire. Regardez Père, **la Très Sainte Vierge Marie, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire.** De telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations. **Il n'y a aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint Rosaire nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes.** » [49]

Nous recommandons fortement que toutes les 15 décades [15 séries de 10 *Je vous salue Marie*] du Rosaire soient priées quotidiennement. Une série de mystères à trois moments différents de la journée est la recommandation de St Louis de Montfort. Franchement, beaucoup de catholiques qui sont à la maison la plupart du temps n'accomplissent pas cela, alors qu'ils le pourraient facilement. Ils se privent de grâces énormes et de l'occasion d'aider d'autres âmes par leurs prières. Par conséquent, mettez-vous au moins l'objectif de le prier obligatoirement en entier (les 15 décades) le Dimanche. Et pour tous les jours, faites plusieurs Ave Maria bien récités. Sur notre site internet se trouve un mode d'utilisation, le détail des prières et des mystères.

## Où aller en Confession ? Et la Messe du Dimanche ?

Les seules personnes qui peuvent bénéficier pleinement des grâces en se rendant aux sacrements sont celles qui sont d'accord avec ce qu'enseigne l'Eglise catholique. Donc vous devez complètement adhérer aux enseignements catholiques et entreprendre les étapes pour la conversion. Toutes ces informations se trouvent sur notre site internet.

La Secte Vatican II sous l'antipape François devient quotidiennement de plus en plus notoire (on pourrait même dire ouvertement protestante). De plus, la 'canonisation' de l'antipape Jean-Paul II est un développement majeur. Depuis cette cérémonie blasphème, ceux qui communient pleinement avec la Secte Vatican II sont clairement des idolâtres. En conséquence, dans la plupart des cas, les quelques rares prêtres validement ordonnés qui reconnaissent l'antipape, mais qui pouvaient auparavant constituer des options pour recevoir la Communion, sont désormais interdits. Aussi, le nombre d'options pour la Communion a rapidement chuté. A ce stade, il n'y a presque aucune option pour recevoir la Communion. C'est tout simplement une conséquence malheureuse de la phase finale de la Grande Apostasie. Nous sommes dans les derniers jours, dans la phase la plus sombre de la Grande Apostasie. Comme l'a dit Notre-Dame de La Salette à propos de cette époque : « **la Foi seule vivra.** ». Cette situation laisse un catholique avec presque aucune option pour recevoir la Communion.

La question de savoir s'il est permis de recevoir les sacrements dans cette crise et apostasie sans précédents, n'est pas gouvernée par des décrets dogmatiques. Ce n'est pas une question dogmatique. C'est une question qui implique de **prendre des décisions et de prononcer des jugements avec prudence à propos de la situation actuelle, et d'appliquer les principes catholiques à cette crise.** Le principe disant que la 'nécessité rend licite ce qui est illicite' (tant que l'on ne renie pas la Foi) est crucial à comprendre et à garder en tête. C'est la raison pour laquelle des personnes pourraient recevoir des sacrements de la part de prêtres qu'ils n'approcheraient normalement pas s'ils avaient à leur disposition d'autres options.

Dans tous les cas, ne soutenez pas financièrement, de quelque manière que ce soit, un prêtre ou un groupe qui tient des positions erronées, comme les groupes qui acceptent François comme pape ou qui croient au baptême de désir ; car dans le cas contraire, vous participeriez à la propagation de l'hérésie et au financement d'hérétique, ce qui rend complice de leurs péchés.

Pape Innocent III, *Concile Latran IV* ; 1215 : « Quant à ceux qui accordent foi aux hérétiques, les accueillent, les défendent et les soutiennent, nous les décrétons frappés d'excommunications... » [50]

**A ce stade, en l'année 2014, au moins dans ce pays, nous ne connaissons pas d'église qu'un catholique pourrait assister et recevoir la Communion le samedi ou le Dimanche. Les gens devraient rester chez eux le Dimanche et prier le Rosaire des 15 décades. La raison est que presque tous les prêtres sont clairement hérétiques, et font précisément ces jours-là des sermons ou des discours. Nous croyons que les gens ne devraient pas recevoir les sacrements de leur part dans une messe avec sermon.**

Evidemment, **AUCUN CATHOLIQUE NE DOIT ASSISTER A LA NOUVELLE MESSE, quelles que soient les circonstances.** Aucun catholique ne doit recevoir les 'sacrements' d'un 'prêtre' ordonné dans le Nouveau Rite d'ordination de Paul VI. Si quelqu'un a commis un péché mortel et doit aller en confession, il peut se rendre auprès d'un prêtre Novus Ordo (Vatican II) qui a été ordonné dans le Rite Traditionnel d'Ordination par un évêque valide du moment que celui-ci dise : « Je t'absous de tes péchés au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. » Ceci peut se faire si une personne doit se confesser d'urgence.

Il y a 3 options pour qu'un prêtre soit valablement ordonné:

- 1) Un prêtre âgé, qui a été ordonné avant les changements apportés au rite par Paul VI en 1968
- 2) Un prêtre ordonné dans le rite traditionnel par un évêque consacré dans le rite traditionnel
- 3) Un prêtre ordonné dans le rite catholique byzantin ou dans un autre rite catholique oriental qui n'ont pas été modifiés par la secte Vatican II et qui sont donc toujours valides.

On trouve plusieurs options pour les confessions (bien qu'elles aussi deviennent difficiles à trouver), mais très peu d'options pour recevoir la Communion. Les gens devraient rester chez eux les Dimanches et prier les 15 décades du Rosaire. La raison pour laquelle il y a une plus grande tolérance à approcher un prêtre pour la confession que pour la communion, est double : 1) faire une confession et recevoir l'absolution n'implique pas de se rendre à la messe ou à la liturgie d'un hérétique ; et 2) pour la plupart des gens (et bien sûr pour ceux qui pourraient avoir de graves péchés à confesser), il y a nécessité à recevoir l'absolution. De ce fait, un prêtre qui ne serait pas une option pour la Communion, pourrait toutefois en constituer une pour la Confession, s'il est valablement ordonné, qu'il utilise la forme correcte, et ne vous impose pas les fausses positions qu'il tient.

Le fait que les gens devraient rester chez eux le Dimanche (au moins dans ce pays, et de façon générale dans d'autres pays), ne devrait en aucun cas diminuer leur zèle pour pratiquer la Foi catholique. Ceux qui pensent que la Foi catholique cesse de se pratiquer quand il n'y a plus d'endroits pour aller à la Messe ou pour recevoir les sacrements le Dimanche, ne sont pas catholiques, ou possèdent une compréhension insuffisante de la Foi. La Foi catholique se vit au quotidien. En effet, la raison pour laquelle tant de gens suivent des groupes hérétiques jusqu'à leur perte, c'est que leur 'foi' entière et leur 'relation à Dieu' est définie par le fait de se déplacer à la Messe le Dimanche. Ce ne sont que des 'catholiques du Dimanche', ce qui signifie que ce ne sont pas de vrais catholiques.

**Il est autorisé de reproduire ce livre ou de citer des parties de celui-ci à condition de donner la source et le nom de l'auteur. Copyright © 2014 Most Holy Family Monastery / Monastère de la Très Sainte Famille**

**D'après les travaux des Frère Michael Dimond (OSB) et Frère Peter Dimond (OSB)**

**Most Holy Family Monastery**

**4425 Schneider Rd.**

**Fillmore, NY 14735**

**(800) 275-1126**

**(585) 567-4433**

## Références

\_ Bible utilisée : Sainte Bible selon la Vulgate, Vigouroux.

\_ Notes : La première fois qu'une source est citée dans les notes, son information complète est donnée, incluant la maison d'édition, l'année, etc. Les autres fois qu'une source est citée, son information est donnée dans sa forme réduite.

- [1] Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre – une vie*, 2<sup>e</sup> éd. corrigée, Clovis, Etampes, 2002, p. 564.
- [2] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38<sup>e</sup> éd., Ed. française, Editions du Cerf, Paris, 2010, n° 3070.
- [3] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc. (Ed.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p. 27.
- [4] *Denzinger*, n° 3020.
- [5] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 3011.
- [6] Int., St François de Sales, *Lettre ouverte aux protestants, Les Controverses*, Pt II, chap. VI, art. XV, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, § 1.
- [7] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, nn° 1957, 1976.
- [8] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc. (Ed.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p. 47.
- [9] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 33.
- [10] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 255, n° 10.
- [11] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos* contre l'oecuménisme, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.25.
- [12] Site Vatican, vers. italien, Giovanni XXIII, Discorsi, *Solenne apertura del Concilio ecumenico Vaticano II*, 11 oct. 1962.
- [13] Visible à la fin de tous les documents Vatican II sur le site internet du Vatican II. Ex. particulier : Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Lumen Gentium*, 21 nov. 1964, vers. français, n° 69.
- [14] Int., *Papal Encyclicals Online*, Pope Directory, Pius VI, Auctorem fidei, univ. italien, n° 6.
- [15] Paul IV, Bulle *Cum ex apostolatus officio*, cit. *Saint Pie V - Loi contre les clercs hérétiques*, Expéditions pamphiliennes, Strasbourg, pp. 7,15, 20, 21.
- [16] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [17] N.D. Kelly, *Dictionnaire des papes*, Brepols, 1994, p. 44.
- [18] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n° 351.
- [19] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [20] *Marcel Lefebvre – une vie*, pp. 514-515.
- [21] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 577.
- [22] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Consistoire pour la nomination de 20 cardinaux*, 24 mai 1976, vers. italien, n° II, 2, a.
- [23] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 1351.
- [24] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [25] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 1618.
- [26] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 1516.
- [27] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 1314.
- [28] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 903.
- [29] Mgr Marcel Lefebvre, *Against the Heresies*, Angelus Press, 1997, p. 216.
- [30] Cit. F. Robert Mary, *Father Feeney and The Truth About Salvation*, St. Benedict Center, Winchester, NH, 1995, p. 213.
- [31] Int., Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, Bibliothèque Médiathèque, Conférences et déclarations, La Déclaration du 21 novembre 1974, § 6.
- [32] P. Scmidberger, *Time Bombs of the Second Vatican Council*, Angelus Press, p. 10
- [33] The Angelus, *A Talk Heard Round the World*, avr. 2006, p. 5.
- [34] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 229, n° 2.
- [35] Cit. *Sacerdotium*
- [36] Entrevue avec *The Remnant*, éd. du 15 mai 2005
- [37] Mgr de Ségur, *Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la Religion*, Tolba & M. Simonet Editeurs, Paris, 1901, pp. 145-146.
- [38] *Denzinger*, n° 3860.
- [39] Pierre Jounel, *Missel du Dimanche, Texte liturgique officiel*, Desclée et Cie, Paris, 1971, p. 994.
- [40] *Denzinger*, n° 3860.
- [41] *Missel du Dimanche, Texte liturgique officiel*, p. 994.
- [42] *Denzinger*, Ed. du Cerf, n° 2101.
- [43] F. Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima*, Tome 3 : le Troisième secret, 5e éd., La Contre-Réforme Catholique, St-Parrès-lès-vaudes, 1994, p. 220.
- [44] *Our Lady of the Roses (Blue Book), the messages of Bayside*, publié par The Apostles of Our Lady, Inc. Lansing, MI, 1993, p. 83.
- [45] *Our Lady of the Roses*, p. 83.
- [46] *Our Lady of the Roses*, p. 104.
- [47] Int., Site officiel de Marie-Julie Jahenny, la stigmatisée bretonne, Association 'Le Sanctuaire de Marie-Julie Jahenny.
- [48] Sr. Faustine Kowalska, *La Miséricorde de Dieu dans mon âme, Petit journal de Sœur Faustine*, 4<sup>e</sup> éd., Editions Hovine, Lourdes / Marquain, 2013, p. 50.
- [49] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 338.
- [50] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Ed. française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 503.

Vous pouvez le constater par vous-même : la femme photographiée à droite n'est pas la même que celle photographiée à gauche. Pourtant, le Vatican veut vous faire croire que la femme de droite est Sœur Lucie de Fatima. Il y a problème. Une fausse sœur Lucie ? Qui servirait à valider la religion Vatican II ? Ça en a tout l'air.



Vraie sœur Lucie



Imposteur sœur Lucie

Les informations de ce document devraient vous avoir effrayé ; vous avoir fait découvrir à quel point vous croyiez savoir, mais ne saviez pas tout. Maintenant vous savez, Satan vous a trompé. Ne faites pas le malin, voyez comment nous ne valons rien comparé au Seigneur. Craignez-Le et cherchez à faire Sa volonté. Vous avez tout sur la main pour quitter la mauvaise route sur laquelle vous vous trouvez. Le Christ n'a pas abandonné Son Eglise. Il n'y a actuellement pas de pape, de chef visible, mais Jésus-Christ est toujours le chef invisible de Son Eglise. Il nous a laissé Ses dogmes pour nous orienter, le rôle clé de la papauté, de la fonction papale qu'Il a instituée.

Les temps sont durs, c'est vrai, tout le monde le dit. Mais l'Enfer est pire, d'une façon inconcevable. Ce lieu de tourments éternels existe, et tous les sacrifices pour ne pas y aller valent les peines de toute une vie sur terre. Hors de la vraie Eglise du Christ, pas de salut. Prenez la peine de la rejoindre, songez à la Vie Eternelle.

Allez sur notre site internet. Si vous êtes de la vérité vous suivrez les étapes pour la conversion. Toutes les informations détaillées qui s'y trouvent vous aideront à parvenir à cet objectif, et vous inviteront à marcher toujours plus dans cette direction. Votre premier devoir est d'accepter la Vérité et de ne pas vous y opposer. A ce jeu d'opposition on perd toujours ; un jour ou l'autre vous tomberiez quand vous vous y attendriez le moins. Il ne vous restera que les yeux pour pleurer et ce sera trop tard. C'est pourquoi il est crucial de bien prier en apprenant, et de vous isoler ce-faisant.

St Alphonse disait : « Quiconque aime Dieu, aime la Solitude. Le Seigneur s'y communique plus familièrement aux âmes car c'est ici qu'Il les trouve moins inclinées aux mondanités et davantage détachées des affections terrestres. St Euchaire relate qu'un homme désireux de devenir un saint, demanda à un serviteur de Dieu où il pourrait Le trouver. Le serviteur le conduisit en un lieu solitaire et dit : "Ici. C'est ici que l'on trouve Dieu"»

Tout pour la Gloire de Dieu

[www.vaticancatholic.com](http://www.vaticancatholic.com)

[www.la-foi.fr](http://www.la-foi.fr)

Parcourez notre matériel. Toujours plus d'informations à découvrir :

### **Le Troisième Secret de Fatima**

Le Miracle de Fatima et la vision de l'Enfer. La Fausse Sœur Lucie. Menaces contre celui qui aurait dû être le pape en 1958. Jean XXIII était franc-maçon. Paul VI portait l'Ephod du grand prêtre juif, symbole franc-maçon. Multitudes d'hérésies des antipapes Vatican II.

### **Création et Miracles**

Le film qui ne vous fera plus rougir de croire à la Genèse, à la Création. Et qui devrait faire rougir de honte les darwinistes.

### **Le Rosaire**

Conseils pour savoir utiliser cette arme spirituelle et méditer sur ses mystères.

### **Prophétie de St Malachie**

François, dernier prétendant à la papauté ? L' évêque de Rome.

### **Padre Pio**

Le dernier prêtre catholique qui donnait l'exemple en portant les stigmates sur ses mains.

### **Ovnis**

Activités démoniaques et canulars élaborés destinés à tromper l'humanité

### **Sur les idées reçues**

Mythes sur l'Inquisition, les Croisades, le scandale des Borgia n'excuse pas les antipapes hérétiques Vatican II,...

### **Et bien d'autres choses encore.**

### **Autres langues**

Anglais : [www.vaticancatholic.com](http://www.vaticancatholic.com)

Espagnol : [www.vaticanocattolico.com](http://www.vaticanocattolico.com)

Italien : [www.vaticanocattolico.com](http://www.vaticanocattolico.com)

Portugais : [www.igrejacatolica.pt](http://www.igrejacatolica.pt)

Roumain : [www.biseriacatolica.org](http://www.biseriacatolica.org)